

PARIS, le 04/06/2003

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE
DIRRES

LETTRE CIRCULAIRE N° 2003-097

OBJET : Modification du champ d'application du Versement Transport (art L. 2333-64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

***- Changement d'adresse de la Communauté Urbaine
MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE.***

TEXTE A ANNOTER : Lettre circulaire n° 2002-209 du 05/11/02.

Par courrier en date du 13 mai 2003, la Communauté Urbaine MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE nous informe de son changement d'adresse.

Toute correspondance doit dorénavant être adressée à la
Communauté Urbaine MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE
Les Docks - Atrium 10.7
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02